

2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex

directeur général
des services

tél. 01 48 39 52 12
fax 01 48 39 53 75



AUBERVILLIERS

mairie



M. le Maire
Ville de la Courneuve
Hôtel de ville
58 avenue Gabriel Péri
93120 LA COURNEUVE

Aubervilliers, le 28 septembre 2017

**Objet : Inscription d'une servitude de localisation au PLU de la Courneuve
(consultation des personnes publiques associées)**

Monsieur le Maire,

Une étude de stratégie économique portant sur le secteur d'activité intercommunal « Pressensé » (Aubervilliers/La Courneuve/Saint-Denis) a été lancée en septembre 2016. Cette étude a abouti en mars dernier, à la validation d'un premier schéma de principe pour l'aménagement futur de cette zone.

Ce schéma propose la création de voiries pour désenclaver un îlot très vaste qui ne dispose pas d'une desserte satisfaisante, et ainsi créer les conditions d'un développement plus qualitatif qu'actuellement. Une première voie a été jugée prioritaire, il s'agit d'un tronçon qui créerait une liaison intercommunale entre la rue de Genève à La Courneuve, et la rue Saint-Denis à Aubervilliers.

Même si sa réalisation n'interviendrait qu'à moyen terme, la ville d'Aubervilliers souhaite inscrire ce projet de voirie dans son PLU, à l'occasion de la modification qui est en cours actuellement, et qui doit s'achever en fin de cette année.

A la lecture de vos propositions concernant le PLU de votre ville, je constate que ce projet n'est pas pris en compte. Or, celui-ci n'aura de pertinence que s'il est réalisé concomitamment sur nos deux communes.

Nous savons également que ce projet a reçu un écho positif de votre part. Aussi, nous souhaiterions, dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées, que cette servitude de localisation soit également inscrite dans le PLU de votre commune, afin de garantir la réalisation future de cette voirie.

Vous remerciant par avance de votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mes sincères salutations.

Silvère ROZENBERG
Maire adjoint
Chargé de l'urbanisme,
de l'aménagement du
territoire et de la
rénovation urbaine

